



REGLEMENT INTERIEUR

Le SKI CLUB est un club de compétition , qui a pour objet l'entraînement des jeunes pour la préparation des compétitions.

Inscription :

Toute personne ayant au minimum un niveau de ski équivalent à une 3^{ème} étoile et ayant réussi le test d'entrée.

Elle devra alors s'acquitter du montant de l'adhésion selon sa catégorie (adulte ou jeune) ainsi que du montant de la licence FFS, qui lui permettra d'être assuré pour la pratique du ski. Un certificat médical d'aptitude à la pratique du ski en compétition est obligatoire.

L'inscription au Ski Club implique la régularité dans les entraînements et les compétitions. Un bilan sera fait en fin de saison qui pourra remettre en cause la gratuité du forfait.

Les Entraînements :

Les jeunes participants aux entraînements sont tenus :

- ✓ D'être à jour de leur cotisation
- ✓ De se présenter avec une tenue correcte et adéquate à la pratique du ski, il est demandé aux familles d'acquiescer au minimum le blouson du Club.
- ✓ De respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition
- ✓ D'avoir un comportement correct avec leurs entraîneurs et le personnel des remontées mécaniques

En cas de problème grave (propos raciste, coups, insultes, non respect des consignes de sécurité, ébriété..), la radiation du Club pourra être décidée par le Comité de Direction après un entretien avec les personnes concernées (présence des parents en cas de mineur), dans la mesure du possible et selon la gravité des faits, seul un avertissement sera prononcé. En cas de récidive, l'exclusion sera prononcée et informée par lettre recommandée.

L'Encadrement :

Les entraîneurs qui encadrent les séances se doivent :

- ✓ D'être ponctuels
- ✓ De ne tenir aucun propos politique ou raciste
- ✓ D'être vigilant aux comportements des jeunes sur les pistes et lors de l'utilisation des remontées mécaniques
- ✓ D'avoir une tenue correcte
- ✓ D'informer les jeunes sur les règles de sécurité et la lutte contre le dopage
- ✓ D'être sobres

Fonctionnement :

Le Club prend en charge la totalité du coût des inscriptions en Grand Prix ; En cas d'absence non prévenue, une pénalité sera due quelque soit la catégorie d'âge.

Pour les inscriptions aux Grands Prix, le jeune devra se référer aux directives données par l'entraîneur, en cas de non respect du délai imparti, il ne pourra participer à la course .

Les stages de ski d'été et d'automne, et SkiValmaurienne sont à 50% à la charge des familles, ils sont vivement conseillés pour les jeunes concernés, ils n'auront lieu que si la présence aux entraînements physiques est régulière.

RAPPEL

La participation des parents et des jeunes, sur les évènements organisés par le Club est indispensable pour un fonctionnement optimal de l'association. C'est en parti grâce à l'argent que rapporte ces évènements que le Club peut prendre en charge une partie des différents stages de ski et les inscriptions dans les Grands Prix .

Signature des Parents

Signature du ou des Jeunes